



Le Pays du Val d'Adour, une aventure collective pour une ruralité moderne

Rappelez-vous, il y a 6 ans... nous construisions le Pays du Val d'Adour

En 2000, les élus des 12 cantons du Val d'Adour et le conseil de développement (associations, entreprises, habitants...) ont travaillé ensemble pour définir la stratégie de développement du Pays du Val d'Adour : sa Charte de développement, reprenant les différents domaines (économie, social, équipements et services publics...) sur lesquels le Pays devait s'investir et développer des projets.

En 2000, vous avez été invité à participer à cette réflexion collective à travers une enquête pour faire part de votre opinion, vos préoccupations et vos idées pour l'avenir.

Au cours des 6 dernières années, le Pays du Val d'Adour a pu, grâce au soutien de ses partenaires financiers et des porteurs de projets locaux, soutenir et initier de nombreuses actions en Val d'Adour.

Aujourd'hui, un nouvel avenir s'offre au Val d'Adour

Les programmes de développement 2000-2006 arrivant à terme, une nouvelle génération de programmes se profile pour les années 2007 à 2013.

C'est pourquoi nous devons nous préparer à cette nouvelle programmation et définir nos priorités pour l'avenir.

Pour cela, les élus du Pays du Val d'Adour ont souhaité faire une « évaluation » des programmes 2000-2006. Cette évaluation consiste à faire le point sur ce qui a été fait et les marges de progrès qu'il nous reste, pour l'avenir.

Afin de vous associer à cette réflexion, je vous propose, à travers ce bulletin : un rapide bilan des actions menées et soutenues par le Pays entre 2000 et 2006 mais aussi un questionnaire – à nous retourner – afin que vous livriez votre avis sur :

- ✓ les évolutions que vous avez pu observer en Val d'Adour depuis la création du Pays,
- ✓ les priorités, selon vous, en Val d'Adour, pour les années 2007 à 2013.

Le Pays du Val d'Adour est une aventure collective et chacun de vous est invité à y participer. Nous comptons sur vous car votre opinion est importante.

Croyez à mes sentiments dévoués et bien cordiaux.

Jean Glavany



Bilan 2000-2006 du Pays du Val d'Adour

En 2000, à travers vos réponses à l'enquête, vous aviez fixé des priorités au Pays du Val d'Adour. Vous trouverez, aujourd'hui, face à ces priorités, un petit bilan, illustré, de ce que le Pays a pu réaliser entre 2000 et 2006.

Face à vos priorités, les actions qui ont été menées :

Les services publics *Priorité à...*

Le maintien des bureaux de poste

Le Pays du Val d'Adour a mené une expérimentation pilote au niveau national avec La Poste qui a permis de maintenir et de renforcer la présence postale en Val d'Adour.

Ex : création d'une agence postale à St Sever de Rustan (65)

Les services de proximité *Priorité à...*

Le développement des services à la personne

Le Pays du Val d'Adour a pu – grâce à un programme européen (Leader+) dédié aux développement des services – soutenir la mise en place et le maintien de nombreux services à la personne sur le Val d'Adour (petite enfance, gérontologie, emploi, transport, etc.).

Ex : création du centre multiservices à Lembeye (64)

Les secteurs à développer *Priorité à...*

Les techniques d'information et de communication (TIC)

Le Pays du Val d'Adour a soutenu le développement des TIC sur l'ensemble du territoire (cyberbases) dans le souci de favoriser l'accès au plus grand nombre (maillage du territoire et formation).

Ex : création de la cyberbase du Val d'Adour à Maubourquet (65)

Le patrimoine naturel *Priorité à...*

L'entretien des rivières

Le Pays du Val d'Adour a soutenu des travaux d'entretien des rivières, la mise en réseau et la formation des techniciens rivières, des outils de gestion des cours d'eau et des animations.

Ex : création de la Maison de l'Eau multi-sites à Ju-Belloc (32)

Lutter contre les pollutions *Priorité à...*

Le tri sélectif des déchets

Le Pays du Val d'Adour a soutenu la mise en place et la sensibilisation des habitants au tri sélectif des déchets.

Ex : campagne de communication sur le tri sélectif de Val d'Adour Environnement (65)

L'entreprise *Priorité à...*

Le soutien des PME-PMI

Le Pays du Val d'Adour a soutenu l'installation et le maintien d'entreprises sur le territoire grâce à la création et l'amélioration d'une dizaine de zones d'activités et industrielles.

Ex : création de la zone d'activité de St Germé (en cours, 32)

L'emploi *Priorité à...*

Le soutien à l'artisanat

Le Pays du Val d'Adour a soutenu la mise en place de nombreux dispositifs d'aide à l'emploi et d'insertion des personnes en difficultés (formation, accompagnement...).

Ex : création de la régie rurale de services du Val d'Adour à Villecomtal (32)

Les produits du terroir *Priorité à...*

L'amélioration de la qualité

Le Pays du Val d'Adour a pu soutenir la filière viti-vinicole ainsi que des expérimentations pour renforcer les relations consommateurs-producteurs.

Ex : création de l'AMAP du Val d'Adour (64-65)

Le tourisme *Priorité à...*

La mise en réseau des activités

Le Pays du Val d'Adour a soutenu la création d'activités touristiques tels que des sentiers, des aménagements de loisirs.

Ex : circuit des églises médiévales peintes du Montanérés (64)

Le patrimoine bâti *Priorité à...*

La réhabilitation du bâti

Le Pays du Val d'Adour a soutenu de nombreux travaux de rénovation du bâti identitaire (halle, lavoir, église...).

Ex : restauration des arènes de Marciac (32)

L'identité *Priorité à...*

La promotion des savoir-faire locaux

Le Pays du Val d'Adour s'est attaché dans l'ensemble de ces actions à soutenir et à promouvoir les savoir-faire locaux et l'identité locale.

Vous pouvez retrouver sur le site internet du Pays du Val d'Adour : www.val-adour.com, de plus amples informations sur l'évaluation et les actions du Pays.